



Direction générale de  
l'environnement (DGE)

*Biodiversité et paysage*

Ch. du Marquisat 1  
1025 St-Sulpice

## Formulaire d'inscription pour l'obtention d'un PERMIS TEMPORAIRE DE CHASSER (permis d'invité J)

Valable le \_\_\_\_\_

PRIX DU PERMIS : Fr. 50.- pour la saison \_\_\_\_\_ (indiquer les années, par exemple 2020-2021)

TYPE DE CHASSE (Prière de cocher le type de chasse souhaité)

- |                              |                          |                            |                          |
|------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| A. Générale                  | <input type="checkbox"/> | G. Sur le lac Léman        | <input type="checkbox"/> |
| D. Restreinte des mammifères | <input type="checkbox"/> | H. Sur le lac de Neuchâtel | <input type="checkbox"/> |
| E. Restreinte des oiseaux    | <input type="checkbox"/> | I. Sur le lac de Morat     | <input type="checkbox"/> |

### TITULAIRE DU PERMIS DE CHASSE VAUDOIS (ACCOMPAGNANT)

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

NP : .....Localité : .....

N° de permis de chasse vaudois : .....

### INVITÉ(E)<sup>1</sup>

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

NP : .....Localité : .....

La personne invitée certifie ne pas être frappée d'une interdiction de chasser en vertu d'une décision prise par une autorité judiciaire ou administrative.

Date : ..... Signature du titulaire du permis de chasse vaudois: .....

<sup>1</sup> Veuillez joindre à la présente demande une copie des pièces suivantes (art, 21a du Règlement du 7 juillet 2004 d'exécution de la loi du 28 février 1989 sur la faune) :

- une copie de votre police d'assurance responsabilité civile (RC) en matière de chasse;
- une copie de votre permis de chasse;
- une pièce de légitimation.